

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 104

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean Jacques Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruyà
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier

1757-1771

1795-1809

Les remarques que nous livrons à la publicité ont été écrites par Jean Jacques Joseph Nicol, maître cordonnier, né à Porrentruy le 28 Décembre 1733, et mort en cette ville le 28 Décembre 1822, à l'âge de 89 ans.

Il était fils de Jean Pierre Nicol et de Marie Vérée Maitre, et se maria deux fois, d'abord avec Maria Agathe Simon fille de Barthélemy, et la seconde fois avec Marie Jeanne Richard.

Notre narrateur avait un frère nommé Pierre Joseph né le 19 Janvier 1736 et mort à Porrentruy le 23 février 1814 : ce lui-ci avait épousé Jeanne Louise Catherine Dubriessé, native de Genève, et qui abjura à Porrentruy le calvinisme le 1^{er} août 1770.

Le journal tenu par notre artisan dans la seconde moitié du dernier siècle se compose de deux parties, séparées par un assez long intervalle. La première partie contient les remarques de l'auteur, de 1757 à 1771 ; la seconde contient les remarques de la période républicaine à partir de 1795 jusqu'à l'Empire.

Ce journal tenu par un simple artisan, consignait dans ses notes, non seulement les grands événements historiques, mais encore, et surtout, les faits de la vie journalière d'une petite ville, n'a assurément pas l'importance des mémoires qui, de nos jours, sollicitent à chaque

instant l'attention du public, parce qu'ils présentent les événements qu'ils rappellent, sous un jour particulier, en les faisant envisager comme le faisaient les contemporains. Néanmoins, il n'est pas indifférent, même à la génération actuelle si affairée et si préoccupée des grandes questions politiques et sociales à l'ordre du jour, de savoir comment on vivait il y a plus d'un siècle. Et quand le narrateur est un homme du peuple, notant simplement, sans aucun apprêt, les petits faits divers de sa ville natale, il nous fournit une excellente occasion de jeter un coup d'œil sur la vie intime et publique de nos ancêtres. L'intérêt s'accroît encore, quand on se rappellera que la petite capitale où Nicol écrivait ses impressions, était alors la résidence d'un prince du St Empire, souverain d'un petit Etat qui occupe une place dans l'histoire, et que la révolution française devait mettre en évidence.

Les historiographes de la cour du prince évêque de Bâle nous ont décrit longuement et minutieusement, les grandes cérémonies de l'introïtion et des funérailles des souverains ecclésiastiques qui se sont succédés sur le siège épiscopal de Bâle ; l'entrée solennelle des ambassadeurs des puissances, et des personnages de distinction ; les fêtes et les réjouissances à propos d'événements remarquables, comme par exemple le renouvellement de l'alliance du prince évêque avec les cantons catholiques de la Suisse, etc. Sans négliger de noter ces événements lorsqu'ils se produisent, notre maître cordonnier s'attache plus particulièrement à consigner dans son journal, les faits de la vie habituelle qui l'intéressent davantage, et forment l'objet des commentaires de la cité.

Au premier rang de ses préoccupations, se trouve la louable Bourgeoisie de Porrentruy,

Les mutations des magistratures dans la bourgeoisie : les promotions des maîtres de métiers au rang, très envié alors, des douzes notables de chacune des grandes corporations ou tribus qui composaient le corps de la Bourgeoisie — les *Cordonniers*, les *Tisserands*, les *Gagneurs* et les *Marchands* — tout ce qui intéresse la prospérité de sa corporation, l'honneur, la considération, l'accroissement de la Bourgeoisie, la tranquillité, le bon ordre dans la ville, la répression des crimes et délits, la protection des honnêtes gens par les autorités urbaines, lui paraît digne d'être relaté, pour l'avantage et le profit des générations futures. Son journal est une chronique souvent intime de la cité : elle est même parfois d'une certaine énergie de langage que nous avons cru devoir et la, atténuer quelque peu. Nicol ne manque pas de noter tous les décès qui surviennent, avec l'heure exacte où les défunts ont passé de vie à trépas ; il ne manque pas non plus de consigner dans ses notes les mariages dans toutes les classes de la société. Nous y voyons non sans quelque surprise, qu'au siècle dernier, les mariages se célébraient généralement de grand matin. Son journal est donc sous ce rapport une sorte de double des actes de l'état civil, et malgré l'aridité apparente de ces sortes de mentions, cette partie présente quand même un véritable intérêt. Toutes nos vieilles familles bourgeoises, y retrouveront quelque particularité, quelque détail oubliés ou inconnus sur leurs ancêtres.

Nicol était un homme de la vieille roche, fidèle à son prince comme à son Dieu, zélé et dévoué aux intérêts et à la prospérité de la ville qui l'avait accueilli dans le sein de sa bourgeoisie. Aussi fait-il à ses descendants le devoir de ne pas oublier dans leurs prières son père, qui

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 2

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Marie-Alice Bocellini, comtesse de Ruloff, était vraiment belle, d'une éclatante beauté. Quoiqu'elle approchât de la quarantaine, elle n'avait pas encore, sur la joue, cette pâleur aux teintes plombées, que l'abus du maquillage et les fatigues excessives d'une vie de surmenage donnent aux femmes, qui, presque chaque soir, montent sur la scène. Les longues veillées, les chants épuisants, où elle mettait toute son âme, n'avaient pas triomphé de sa beauté. Elle gardait la grâce alerte et jeune de ces organisations puissantes qui ne vieillissent pas, qui portent

en elles une surabondance inépuisable de résistance, et qui, pendant un quart de siècle, restent pareilles, en quelque sorte indestructibles.

Le contraste était grand entre cette humble religieuse et cette cantatrice acclamée ; l'une habillée de bure, le visage calme et serein sous sa cornette blanche, l'autre dans la plus élégante toilette de peluche couleur hélioïtrophe. Cependant, physiquement, entre ces deux femmes, existait une certaine ressemblance ; elles avaient les mêmes yeux d'un bleu étrange, qui, parfois, prenaient des teintes presque vertes, et devenaient alors si clairs, si franchement lumineux qu'ils faisaient songer à une goutte d'eau de mer traversée par un rayon de soleil ; seulement les yeux de Marie-Alice s'animaient sous l'impression de l'exaltation humaine, tandis que la limpidité de ceux de sœur Florence venait de pur amour divin. L'une était une grande artiste dans l'art de charmer les foules ; elle avait, d'instinct, le sens et le goût de la musique comme bien peu d'êtres l'ont en ce mon-

de... l'autre avait le sens et le goût de la charité ; elle avait l'intuition de toutes les peines de la pauvre humanité ; dès que l'on souffrait, elle le devinait. Si personne ne chantait comme Marie-Alice, personne, comme sœur Florence, ne savait consoler ; l'une avait choisi, pour dieu, l'art musical ; l'autre adorait le divin Sauveur dans la personne des pauvres, des souffrants, de tous les déshérités.

— Madame, dit la religieuse, je viens implorer votre charité que je sais sans limites.

La comtesse de Ruloff atteignit, aussitôt, son porte-monnaie. Sœur Florence eut un doux sourire.

Toujours généreuse ! Mais, Madame, aujourd'hui, je désire plus encore que les loués que vous pourriez me donner. Je viens implorer la charité de votre voix. Si vous consentiez à chanter pour mes pauvres petites malades, vous attireriez une foule, et je serais riche pour toute l'année, et je pourrais soigner et dorloter mes chères petites, les envoyer à la guérison. Quand